

La Haute Cour australienne valide la détention en mer d'immigrés clandestins

Selon le journal australien [ABC](#), la Haute Cour a validé la détention en mer de 157 immigrants sri lankais par un navire des douanes maritimes.

Leur bateau avait appelé à l'aide après que le feu de soit déclaré à bord, en juin 2014. Un navire des douanes australiennes était intervenu pour les secourir, mais avait retenu ces personnes à son bord pendant près d'un mois, en application du Maritime Powers Act.

Après avoir échoué à les reconduire directement en Inde, ils avaient été débarqués sur l'île de Nauru, dans le cadre de l'opération « [frontières souveraines](#) ».

Un des clandestins tamouls avait alors eu recours à un avocat et demandait devant la Haute Cour des dommages intérêts pour traitement inhumain et dégradant.

La Haute Cour a considéré, le 28 janvier 2015, que les autorités australiennes avaient agi [légalement](#) et qu'aucun dommages intérêt de devait être accordé aux clandestins. Au contraire, ces derniers auront à indemniser la marine australienne pour son intervention.

Le gouvernement a indiqué qu'en aucun cas ces personnes ne se verraient accordé le droit de s'établir en Australie.